



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des librairies

Question au Gouvernement n° 3471

[Texte de la question](#)

FERMETURE DES LIBRAIRIES

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier. Madame la ministre de la culture, la nécessité absolue de contrer le virus, « quoi qu'il en coûte », disait le Président de la République en mars dernier, ne fait pas et ne doit pas faire débat.

Au lendemain de l'hommage rendu par nos élèves et la nation à Samuel Paty, ce professeur d'histoire qui aimait les livres pour transmettre à ses élèves comme à ses proches la passion de la connaissance et le goût de la liberté, je voudrais revenir sur l'émoi et l'incompréhension provoqués par la fermeture de nos librairies, dans l'ensemble du secteur mais aussi chez nos concitoyens. Les mesures prises lors du précédent confinement – protocole sanitaire, limitation du nombre de clients, click and collect – n'ont-elles pas montré qu'il était possible à chacun de continuer en toute sécurité à accéder à cette nourriture essentielle qu'a toujours été et que sera toujours le livre ? (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe Dem.*)

Les événements de Nice et de Vienne nous incitent plus que jamais à promouvoir l'ouverture à la pensée de l'autre, à la réflexion et à l'étude, lumières indispensables dans la lutte contre l'obscurantisme, lutte que diffusent incessamment et sans bruit les livres.

M. Pierre Cordier. Si les librairies sont fermées, c'est plus dur d'acheter des livres !

Mme Géraldine Bannier. Afin de ne pas créer de concurrence déloyale, il a été demandé à la grande distribution d'interdire l'accès à ses rayons culturels. On peut le comprendre au nom de l'équité ; néanmoins, il est difficile pour les lecteurs de constater qu'ils ne peuvent plus acheter de livres, sinon via des plateformes bien connues, alors que les ordinateurs restent, eux, des biens de première nécessité – utiles, il est vrai, pour le télétravail et les cours à distance.

L'impatience est donc réelle. Elle s'aiguise à l'approche des fêtes de fin d'année, où l'on prend plaisir à choisir ou à offrir à ses proches de beaux livres. Les salons et autres manifestations publiques ne sont plus là pour faciliter la vente directe. Les professionnels, auteurs, éditeurs et libraires, bien que très conscients de l'urgence sanitaire et de la flambée indiscutable de l'épidémie, sont inquiets. Quid, donc, des mesures qui pourraient être à nouveau mises en œuvre, mais aussi de la réduction annoncée des tarifs postaux, qui permettra à chaque lecteur de se faire livrer à moindre coût cet objet indispensable qu'est le livre, y compris par les librairies de proximité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, *ministre de la culture*. Madame Bannier, nous connaissons votre militantisme en faveur du livre puisque vous présidez le groupe d'études de l'Assemblée nationale.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons pris ces mesures. Vous connaissez les chiffres, que le ministre des solidarités et de la santé a rappelés : une contamination au covid-19 toutes les deux secondes, une hospitalisation toutes les trente secondes, un mort toutes les quatre minutes. C'est un crève-cœur que d'avoir dû prendre un certain nombre de mesures pour la sauvegarde de la santé de nos concitoyens, mais je veux redire avec force que l'on peut acheter des livres chez nos libraires de proximité et que c'est là qu'il faut les acheter. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Les grands lecteurs, les lecteurs assidus, achètent en moyenne un livre par mois. Oui, on peut acheter ce livre tous les mois chez les libraires de proximité, par la méthode du « cliquer emporter » – de grâce, n'utilisez pas l'expression « click and collect ». *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)* On peut téléphoner à son libraire ou lui envoyer un SMS pour acheter un livre.

Mme Frédérique Meunier. Sortez de votre bureau ! Allez sur le terrain !

Mme Roselyne Bachelot, *ministre*. Ce livre, on peut aussi l'acheter grâce aux mesures que nous allons prendre. Nous soutenons les libraires. Dans les mesures préconisées par Bruno Le Maire, nous ne comptabiliserons pas les ventes à distance ni les ventes par « cliquer emporter ». Nous favorisons la digitalisation des librairies, qui doivent pouvoir concurrencer les plateformes numériques.

Mme Frédérique Meunier. Vous nous vendez du rêve ! Cela ne marche pas !

Mme Roselyne Bachelot, *ministre*. Enfin, vous l'avez dit, nous allons instaurer un tarif préférentiel pour les envois postaux de livres : avec La Poste et Bruno Le Maire, nous sommes en train de travailler en vue de diviser au moins par trois – peut-être plus – les tarifs postaux pour les libraires. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Oui, nous soutenons nos libraires. Achetez des livres chez vos libraires ! *(Applaudissements sur les mêmes bancs. – Mme Manuëla Kéclard-Mondésir applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3471

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2020](#)